

N° 5156B¹
CHAMBRE DES DEPUTES
Session ordinaire 2012-2013

PROJET DE LOI
portant amélioration de la protection des témoins

* * *

ARRETE GRAND-DUCAL DE RETRAIT DU ROLE DES AFFAIRES
(12.4.2013)

Nous HENRI, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Sur le rapport de Notre Ministre de la Justice et après délibération du Gouvernement en Conseil;

Arrêtons:

Article unique.— Notre Ministre de la Justice est autorisé à demander en Notre nom le retrait du projet de loi n° 5156B portant amélioration de la protection des témoins.

Château de Berg, le 12 avril 2013

Le Ministre de la Justice,
François BILTGEN

HENRI

